



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE FOOTBALL
Saison 2016 - 2017

Coupe Départementale Raoul LEHUE 1/4 de finale

Point N°1 : Résultats & Homologation

Tour d'appui du 15 janvier 2017
Clubs surlignés qualifiés pour les ¼ de finale

N°	Equipes recevantes	Buts	Equipes Visiteuses	Buts	Homologation
1	AS PTT Douai A	0	AV DuruyA	3	RAS
2	ASPTT Roubaix A	1	FC Leforest A	6	Très bon match des 2 équipes. Feuille de match de Leforest non parvenue : amende 8 €
3	FC Noyelles A	2 / 5 tab	SC Flinois A	2 / 4 tab	7 cartons jaunes (4 + 3). Résultat acquis aux tirs au but: Noyelles : 5, FC Flinois : 4
Exempts:	DC Rachois A, US Dechy A, Sardegna A, US Colmar Armentières A, Deux Synthés				

Discipline du 15/01/2017 coupe LEHUE			
Club	Joueur	Licence	Carton
Noyelles lez Seclin	Beve Anthony	65 599 472	
Noyelles lez Seclin	Crinon Kévin	40 122 580	
Noyelles lez Seclin	Delmar Jimmy	99 071 427	
Noyelles lez Seclin	Alloy Jonathan	10 632 086	
FC Flinois	Haidon Patrick	99 067 088	
FC Flinois	Vanacker Mickael	99 024 170	
FC Flinois	Dusart Thimoté	99 012 630	

Récapitulatif des amendes

FC Leforest 8 €

Les amendes sont à régler avant le 12 mars 2017 au trésorier de la CTD :

Monsieur Daniel LAMBLIN 19 rue du Beau Laurier 59200 Tourcoing

Point N°2 : Remarques sur ce tour d'appui

- Les feuilles de matches doivent parvenir chez :**
Monsieur Daniel MILLOT 8 Bis Place Salengro 59187 DECHY **dans les 48 heures après le match**
L'amende est de 8 € en cas d'absence ou de retard
Résultats à transmettre à : Monsieur Patrick STIEN par SMS au 06 60 54 11 57
L'amende est de 8 € en cas de non communication du résultat
- Tout joueur présent sur la feuille de match doit être qualifié et posséder une licence homologuée, y compris les arbitres assistants. En cas de non présentation d'une licence, le joueur doit présenter une pièce d'identité et un certificat médical. Le contrôle de la qualification du joueur sera fait par l'homologateur
- Nombre de cartons jaunes : 7
Nombre de carton rouge : 0

Point N° 3 : tirage des ¼ de finale de la coupe LEHUE

La règle du déplacé recevant et recevant déplacé a été appliquée.

Dans le cas où les deux clubs ont reçu ou se sont déplacés, le tirage au sort a été respecté.

1/4 de Finale le 12 mars 2017			
N°	Club recevant	Club visiteur	Terrain
1	AV DURUY A	US DECHY A	TV : Stade du chêne Houpline Tourcoing
2	FORZA SARDEGNA A	AF DEUX SINTHES	T schiste : AV du 8 mai Roost Warendin
3	FC LEFOREST A	FC COLMAR A	TV : rue des Bergeronnettes Leforest
4	DC RACHOIS A	FC NOYELLES /SECLIN A	TV : St municipal rue des écoles Raches

Les amendes sont à régler avant le troisième tour (15 Janvier 2017) au trésorier de la CTD :

Monsieur Daniel LAMBLIN 19 rue du Beau Laurier 59200 Tourcoing

Le Secrétaire de la Commission des Coupes

Daniel Millot